



**Etaient présents :**

*Mesdames :* Marie-France LOPPION (Frambois) et Andrée STOECKLIN (Gerbéviller),

*Messieurs :* Pascal BURGAIN (Magnières), Bernard SATORI (Haudonville) et Francis ROCH (Giriviller),

**Excusés :** Lionel BEZARD, Hélène BROYEZ, Jean-Marie LECLERE et Véronique SAUCEROTTE,

**Participait également à la réunion :** Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

\* \* \*

En raison de l'arrivée de Francis ROCH en remplacement de Sandra PERRIN pour la commune de Giriviller au groupe « jeunesse », Marie-France LOPPION présente les différentes actions menées et en cours. L'ordre du jour est ensuite développé.

**1. Point sur l'avancée du projet "Argent de Poche"**

**Après que le projet ait été étudié en Bureau, un courrier a été transmis aux communes** lors du Conseil Communautaire du 3 novembre pour leur demander si elles souhaitent organiser un ou plusieurs chantiers.

La durée minimale des chantiers sera de 3 heures avec au minimum deux jeunes. Il a semblé en effet difficile au Bureau et au Conseil Communautaire d'imposer des chantiers plus longs : les contraintes d'organisation pour les communes sont trop élevées.

Andrée STOECKLIN informe à ce sujet que la commune de Gerbéviller ne lancera pas de chantiers de ce type : les élus de la commune ont une charge de travail trop importante.

Les réponses des communes sont attendues pour le **31 décembre**.

En fonction des réponses reçues, la décision de lancer ou non ce projet sera prise au Conseil Communautaire de février, pour un démarrage aux vacances de printemps.

D'ici là, il a été demandé par le Bureau et le Conseil Communautaire que le groupe de travail transmette un avis sur les questions suivantes :

- ➔ **public visé :** l'action s'adresse t-elle seulement aux jeunes scolarisés ou une ouverture est-elle possible à d'autres publics ?

*Le groupe de travail souhaite que l'action soit ouverte à tous les jeunes non salariés de 16 à 20 ans révolus. D'après l'enquête réalisée auprès des communes, 340 à 350 jeunes de cette tranche d'âge habitent sur le territoire. Néanmoins, le groupe de travail remarque que tous ne seront pas concernés de la même manière. Ceux inscrits au pôle emploi auront probablement moins d'intérêt à y participer que ceux scolarisés. Il y aura donc des objectifs différents en fonction du type de jeunes participant.*

- ➔ **Structures porteuses :** l'action peut-elle être ouverte à d'autres structures que les communes, et plus particulièrement aux associations ?

*Dans un premier temps, le groupe de travail ne propose pas cette opération dans le cadre associatif et préfère la tester prioritairement avec les communes avant de la proposer à d'autres porteurs. La question du lien entre l'opération « argent de poche » et les activités d'accompagnement liées à « Agir Sports » a été soulevée. Les deux ne doivent rester dissociées.*

- ➔ **Règles de rémunération des moins de 18 ans** : en fonction de leur âge, les règles de rémunération des moins de 18 ans sont les suivantes : abattement de 10 % sur le SMIC pour les 17-18 ans et abattement de 20 % pour les 16-17 ans. Le groupe de travail souhaite t'il appliquer ces règles ?

*L'objectif du groupe de travail est d'avoir une règle de rémunération unique pour tous les jeunes, sur la base du SMIC, quel que soit l'âge.*

Pour terminer sur ce point, le groupe de travail souhaite que des éléments précis sur les règles de sécurité et les travaux interdits pour les jeunes soient fournis aux communes. A préciser.

## **2. Retour sur la rencontre du 26 octobre avec les associations et les clubs participant à l'action « agir sport »**

L'objectif de la réunion était de présenter le nouveau système de calcul des indemnisations des clubs et associations pour Agir Sports.

Plusieurs petites modifications ont été apportées au cours de la réunion, sans que le principe présenté en groupe de travail ne soit remis en cause.

Le projet a été validé par le Conseil Communautaire du 3 novembre et sera mis en œuvre pour les conventions 2010.

## **3. Bilan de la sortie au SLUC et organisation des prochaines animations pour les jeunes (lasermaxx, sortie kayak et vélorail, journée jeux et crêpes, radeau bibliothèque)**

### ➔ **Sortie au SLUC :**

- 22 jeunes ont participé (dont 1 de Chenevières).
- Bernard SATORI et Andrée STOECKLIN ont accompagné la sortie, qui s'est déroulée sans encombre. Les participants ont apprécié. Deux petits problèmes ont toutefois été notés : l'un des jeunes avait moins de 12 ans ; le chauffeur de bus était désagréable au retour à Gerbéviller.
- La prochaine sortie sportive aura lieu le 12 février 2010 à l'ASPTT handball de Nancy. Hélène BROYEZ, Bernard SATORI et Francis ROCH sont prêts à accompagner le groupe.

### ➔ **Lasermaxx :**

- Cette demande émane des jeunes présents lors de la dernière rencontre
- Après une présentation des tarifs par Vincent LÉTICHE, le groupe de travail décide d'organiser la sortie selon les modalités ci-dessous :
  - Date et horaires : samedi 19 décembre de 10h00 à 11h00 (départ : 9h00 de Gerbéviller, retour : 12h00 à Gerbéviller),
  - Coût total : environ 250 € pour le bus, 250 € pour 1 heure de réservation, pris en charge en partie par la CCM et en partie par les jeunes, selon le tableau ci-dessous :

|                         | Coût pour 3 sessions de 20mn | Coût par participant pour 5 participants | Coût par participant pour 10 participants | Coût par participant pour 15 participants | Coût par participant pour 20 participants | Coût par participant pour 25 participants |
|-------------------------|------------------------------|--|---|---|---|---|
| 1h matin                | 250,00 €                     | 50,00 €                                  | 25,00 €                                   | 16,67 €                                   | 12,50 €                                   | 10,00 €                                   |
| Coût facturé aux jeunes | 5,00 €                       | 5,00 €                                   | 5,00 €                                    | 5,00 €                                    | 5,00 €                                    | 5,00 €                                    |
| Coût pour la CCM        |                              | 225,00 €                                 | 200,00 €                                  | 175,00 €                                  | 150,00 €                                  | 125,00 €                                  |

- Prix à payer par les jeunes : 5 €

### ➔ **Sortie kayak + vélorail :**

- Alexis TSCHENS, Bernard SATORI, Marie-France LOPPION et Vincent LÉTICHE ont rencontré Dominique GALMICHE (club de kayak) et Pierre MANGEOLLE (Val de Mortagne) pour préparer cette sortie. Suite à cette rencontre, la sortie a été programmée comme suit :
- 20 bateaux insubmersibles de 3 places maximum mis à disposition par le club de kayak, soit 60 places. Les accompagnateurs seront du club et dans des kayaks simples.
- Environ 20 vélorails de 4 places mis à disposition par Val de Mortagne, soit 80 places. Les accompagnateurs pourraient être des encadrants du club de kayak.
- Date retenue : le samedi 29 mai 2010 :
  - rendez-vous à 9h00 à la cartonnerie de Moyen pour un départ en kayak vers 10h00,
  - arrivée à Gerbéviller vers 12h00 et pique-nique au bord de la Mortagne
  - départ en vélorail depuis la gare de Gerbéviller vers 14h30 (Val de Mortagne cherche une solution pour conduire les vélo-rail jusque Gerbéviller)
  - arrivée à la gare de Magnières vers 16h00
- Tarif pour la CCM : 450 € (250 € pour le club de kayak et 200 € pour le vélorail)
- Gratuit pour les jeunes

### ➔ **Jeux et crêpes :**

- Alexandra SIMONKLEIN (comité des fêtes de Remenoville) a été contactée et est prête à travailler avec la CCM pour cette animation. Elle peut faire le lien avec les jeunes de la commune.
- Le groupe de travail décide qu'une rencontre ait lieu avec Alexandra SIMONKLEIN et les jeunes de la commune afin de préparer l'organisation de cette animation. Cette date (si possible un vendredi soir) sera fixée par Vincent LÉTICHE et proposée à Bernard SATORI et Hélène BROYEZ.

### ➔ **Radeau bibliothèque :**

- Suite à son intervention sur les marionnettes, Rémy ROMAIN est intéressé pour travailler sur ce thème, s'il peut intervenir conjointement pour réaliser la création et l'animation du radeau.
- Afin de commencer à réfléchir sur le sujet, il est proposé au groupe de travail de rencontrer Rémy ROMAIN par webcam le jeudi 3 décembre à 20h30 à la CCM avec le groupe « lecture publique ».

## **4. Questions diverses**

- Le club de kayak a déposé dernièrement une demande de subvention exceptionnelle pour emmener ses jeunes adhérents apprendre la technique de l'esquimautage à la piscine de Rambervillers. Malgré l'éloignement de la piscine, le groupe de travail estime que cette activité s'apparente davantage à des dépenses de fonctionnement du club qu'à une dépense exceptionnelle. Elle concerne uniquement les adhérents du club et est programmée chaque année.
- Marie-France LOPPION informe que la demande de subvention du « souvenir français » (vue lors de la dernière réunion du groupe de travail) a été validée par le Conseil Communautaire. La demande de subvention de l'infirmière du collège de Gerbéviller a elle été refusée, selon l'avis du groupe de travail.

**La prochaine réunion du groupe de travail est fixée le :**

**Lundi 18 janvier 2010 à 20h30**

**A la Maison pour Tous de Remenoville**

#### Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Jeunesse »
- membres du Bureau
- communes